

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 22 (1884)
Heft: 12

Artikel: Renouveau !
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-188183>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an . . . 4 fr. 50

six mois . . . 2 fr. 50

ÉTRANGER : un an . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

PRIX DES ANNONCES :

La ligne ou son espace, 15 c.

Pour l'étranger, 20 cent.

Renouveau !

Voici le printemps de retour. Il nous a surpris, le traître ! encore frileusement emmitoufflés, et c'est à qui jettera maintenant le bonnet de fourrure et le manteau d'hiver pour les étoffes claires et le léger chapeau de paille. Courageuse, la nature a entonné le premier refrain de l'hymne éternel qu'elle chante depuis le commencement des siècles et qu'elle chantera longtemps encore, pour la joie des poètes et des amoureux, tant que le monde sera monde, tant que la terre roulera...

La saison printanière nous amène à la fois les fleurs nouvelles, les chansons idylliques et les premiers aveux, l'éclosion des plantes, des cœurs et des vers. Tandis que les fleurs roses et exquises des pêcheurs tapissent les murs ensoleillés, les poètes épanchent les secrets de leur cœur en des sonnets laborieux, et les amoureux vont

... côte à côte, en silence,

Les yeux baissés à terre, et la main dans la main.

Si les uns chantent le « joli mois d'avril », il en est d'autres qui chantent une autre antienne, le dimanche surtout. Demandez aux fermiers de la banlieue ! Les malheureux ont peiné la semaine entière, le *fossier* à la main, ou la hotte au dos ; et le dimanche n'est certes pas pour eux le jour du repos. Ce jour-là, il leur faut être debout du matin au soir « à se veiller les gens de la ville. » C'est qu'ils ne sont pas commodes du tout, les gens de la ville ! Ils aiment beaucoup trop la belle nature, les prés verts, les petites pâquerettes blanches. Ils adorent au printemps et en automne la campagne et surtout les campagnes d'autrui.

Le dimanche, après le dîner, toute la famille est dehors, la maman au bras du papa, les petits galopant devant, en éclaireurs, les bébés piaillant dans les bras des bonnes d'enfant. Tout ce monde se répand sur les routes. C'en est noir. Encore s'il restait sur les routes... Ah ! bien oui ! Au premier pré venu... prrr ! Toute la famille s'éparpille : mademoiselle se compose un bouquet de fleurs sauvages, monsieur déterre des pieds de violettes pour son jardinet, le fils aîné fleurit sa boutonnière, madame (toujours pratique) fait sa petite récolte de plantes médicinales, les gosses se roulent dans l'herbe tendre. C'est charmant, n'est-ce pas ? On est chez soi, ou plutôt on est d'autant plus sans gêne qu'on n'est

pas chez soi. On foule la prairie, on attrape avec des cannes en corbin les rameaux blanchissants des cerisiers, on oublie les lois religieuses et les lois civiles, on oublie l'échéance de la veille et les leçons du lendemain, on s'en donne, on est heureux. Ah ! la belle journée de printemps !

Tout à coup, on entend dans le lointain un petit sifflement inquiétant. Le papa, qui se méfie de quelque chose, bat prudemment en retraite : Allons, les enfants, en route ! Mais les enfants, insouciantes : On a bien le temps, papa ! Et on se remet à butiner.

Nouveau sifflement plus prolongé. On redresse la tête. La maman dissimule prudemment ses plantes médicinales, le papa est déjà sur la route. Le reste de la bande continue à fourrager.

Alors la voix du fermier gronde dans le lointain : Faut-il y aller, là-bas !

Là-bas, on se moque joliment du fermier. Il peut venir, le vilain ! Pas si bête !

Le vilain tempête et crie : on distingue des imprécations furieuses, des menaces : il va détacher le chien, chercher le garde-champêtre, mener tout le monde au violon !

Le violon, le garde-champêtre, le chien ! Oh ! la la ! On la connaît, celle-là ! On lui demandera sa plaque, au garde-champêtre. Quant au chien, on a des jambes ! Est-ce qu'on ne peut pas seulement cueillir une petite fleur du bon Dieu sans se faire insulter par les paysans !

Diable ! c'est qu'il vient tout de bon, le fermier, avec son chien, un gros chien bernois qui ne demande qu'à planter ses crocs dans des mollets charnus de citadins. C'est sérieux. Alerte ! Décampons ! Et toute la marmaille détale par les sentiers. Le père et la mère couvrent la retraite, d'un bon pas tranquille de bourgeois sans peur et sans reproche. Le fermier les rejoint. On lui explique « qu'on le leur avait bien dit, à ces garnements, mais qu'ils ne voulaient rien entendre ; qu'ils auront leur compte en rentrant, à la maison : on les fouettera jusqu'au sang, pour leur apprendre à respecter le bien d'autrui. » Puis la maman se rappelle à propos qu'elle connaît le fermier, qu'elle lui a acheté des pommes de terre, l'automne dernier, et qu'elle est une bonne pratique de la fermière, à preuve qu'elle lui a encore pris de l'oseille, mercredi, il n'y a pas huit jours !

Le fermier, un peu radouci, se calme ; on se dit à la revoyance ! et chacun s'en va, la famille pour achever un quart d'heure plus loin la petite fête si bien commencée, le fermier pour aller montrer les crocs de son chien à une forte bande de ces « sacrés gens de la ville » qui ramasse quelques primevères oubliées (par mégarde) par les premières équipes de passants. Il ne faut rien laisser perdre.

Voilà le dimanche des campagnards de la banlieue ! Chantez-leur donc le retour du printemps et le poétique : « Joli mois d'avril, quand revien-dras-tu ! »

Il ne leur reste, à ces malheureux, qu'à protester par la voie de la presse et la plume de votre serviteur, contre les herboristes en herbes, en fleurs, en graines, en plantes médicinales, etc., etc., etc., et à les prier de prendre désormais garde aux chiens le jour.

La dama, la serveinta et lo grenadier.

Ne sé pas coumeint cein va ora ; mà dâo teimps dè la vilhie melice dâo canton dè Vaud, lè felhiès amâvont gaillâ lè militéro. N'iavâi qu'à vairè lè dzo dè rihuva et d'abbâyi, coumeint diablo le sè redressivont quand le baillivont lo bré à n'on grenadier, à n'on vortigeu et mémameint à n'on mouscatéro. Ma fâi lè civi, vetus en péquins, bisquâvont tot lào sou, kâ lè danchâosès fasont lè frès avoué leu et l'étiout d'obedzi d'ein allâ vouâiti âo banc dâi setsons. Enfin quiet ! onna vatse ne tint pas mé à n'on toupain que n'a gaupa ne tegnâi à n'on militéro.

Et quand cliâo sordâ passâvont l'écoula pè Lozena ! Y'avâi quasû tant dè bounès d'einfants què dè sordâ su Monbénon ; et la demeindze la véprâ, que totès lè serveintès dè la vela aviont condzi ! tot froumelhivè d'épolettès et dè gredons. Lè caporats retrovâvont dâi vilhiès cognessancès ; lè pioupious ein aviont vito fé dâi novallès ; et ein remonteint tant qu'âo père Adan, tsaquiè sordâ étâi on cousin qu'avâi binstout trovâ onna cousena et l'est bré dessus, bré dézo, que l'allâvont sè promenâ tant qu'à l'hâora dâo mareindon, iò cliâo grachâosès dévessont s'ein allâ allumâ lo fû.

Dein cè teimps, onna dama dè pè Lozena avâi z'u 'na serveinta qu'avâi on soi-disant cousin à l'écoula militère, et cliâ sorcière l'aberdzivè tant bin que cein fasâi on pecheint dégât perquie. Lè botolliès dè vin boutsi calâvont ; lè cigarrès à monsu, dè cliâo bounès cigarrès que sont coumeint dâi botolliions, sè foumâvont solettès ; et n'iavâi pas tant qu'à la medzaille iò la dama trovâvè dâo déchet. Assebin après avâi bailli on savon à la serveinta, le lâi fe son compto, lâi baillâ son condzi, et ein eingadzâ on outra.

— Ora, accutâ, se fe la dama à sa novalla serveinta : y'é met frou la felhie qu'étâi dévant vo rap-poo à cein que l'amenâvè dâi militéro perquie. Ne vu rein dè cé comerce, oudè-vo ? et lo premi iadzo que vairi on pompon perquie, sarâi bin cé dâo fourrier âo dâo majo, n'ia pas ! vo faut frou assebin.

— O madama, se repond l'autra, por quoui mè preni vo ? Ne su pas iena dè cliâ sorta, et vo n'âi rein à risquâ ; et pi d'ailleu n'ein cognaisso min.

Héla ! n'iavâi pas onna senanna que l'étâi quie qu'on bio luron à pompon rodzo la vegnâi dza trovâ quand la dama dévessâi étrè défrou.

Onna né que la serveinta la créyâi ein vela, lo grenadier arrevè vai sa mîa, iò sè met à lâi âidi à greli dâo café, et âo momeint iò l'étâi bin ein trein dè veri lo greliâo su lo fû et dè lo semottâ, tandi que la gaupa relavâvè, vouâiquie qu'on ôt cauquon que vint. Vito la serveinta fourrè lo grenadier dein on espèce dè carcagnou qu'étâi derrâi lo ratéli et iò tegniont la petita medzaille, et le va eimpougni lo greliâo ein faseint état d'attusi lo fû.

La dama eintre ; et coumeint l'avâi oïu que y'avâi cauquon, le sè met à vouâiti pertot. Le va âovri lo carcagnou et lâi trâovè lo grenadier que ne savâi pas trâo quinna mena fère.

— Qu'est-te que cein vâo derè, Janette, se fe la dama tot ein colère à la serveinta ?

— Et que lâi a-te ? repond la pernetta, ne sé pas cein que madama vâo derè.

— Coumeint vo ne sédè pas cein que vu derè ! Et cé militéro ? Ah c'est bin galé après cein que vo m'âi promet.

— Coumeint on militéro ! se repond la serveinta ein faseint se n'innocèinta. Et âo mème momeint lo grenadier, qu'arâi dix iadzo mi amâ étrè âo cliou què d'étrè dévant la dama, s'esquivè et decampè sein derè bouna né.

— Oh bin vo djuro madama que ne l'âi pu rein et que ne savé pas que l'étâi quie.

— Caisi-vo dzanliâose, que dit la dama, n'a portant pas cru que dedein coumeint on bollet ; et coumeint lâi est-te venu !

— Eh bin, se repond la serveinta que ne volliâvè pas po ti lè diablo étrè démeintiâ pè la dama, l'ein est petètrè ion qu'est restâ du l'autra serveinta.

Les origines et le développement de Montreux.

Il n'est pas un de nos lecteurs qui n'ait visité, une fois au moins, la belle contrée de Montreux, dont l'attrait augmente chaque jour par les améliorations bien comprises qu'y apportent une administration intelligente et un dévouement tout particulier de la part de ses habitants. Aussi, croyons-nous que quelques détails sur ses origines et son développement, seront lus avec intérêt.

Les ducs de Savoie ou les baillis bernois, qui siégeaient à Chillon, ouvriraient de grands yeux s'ils revenaient aujourd'hui dans ce coin de terre. De leur temps, un simple passage se fauflait entre le vieux manoir et la montagne, car ce n'est qu'en 1751 que la première voiture put circuler entre Vevey et Villeneuve. La grande route ne longeait pas les bords du lac ; elle montait de Vevey à Charnex, qui était le centre des affaires de la contrée ; de là elle se bifurquait, d'un côté, par le Pont-de-Pierre et Glion, pour gagner le bas ; de l'autre côté, par les Avants et le Col de Jaman, pour atteindre le Pays-d'Enhaut et le canton de Berne. Le passage de Jaman était la route commerciale d'alors.

Jusqu'en 1751, où la première route longeant le